

Belgique, paradis des rentiers¹

Peu de gens en sont sans doute conscients, et assurément les contribuables « de base » : la Belgique est à inscrire dans la liste des paradis fiscaux. Au point d'exciter la gourmandise insatiable des grosses fortunes étrangères. Ainsi, pendant la campagne présidentielle française, les candidats de tous bords « ont pointé du doigt le paisible royaume de Belgique, accusé d'abriter un nombre croissant de riches exilés français attirés par l'avantageux régime fiscal d'un plat pays qui n'est pas le leur » a-t-on pu lire sur le site du *Monde diplomatique*. Qui rappelait que notre pays « était, en 2006, la première destination des expatriés français soumis à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ». Le phénomène ne s'est pas réduit depuis lors, bien au contraire. D'autant que François Hollande a confirmé son intention d'honorer sa promesse de campagne de taxer à 75% les revenus dépassant un million d'euros par an (mais le président et son premier ministre Jean-Marc Ayrault ont fait savoir que les modalités d'application concrètes de cette mesure devraient être définies dans le cadre du budget 2013...).

Par exemple, « la Belgique a adopté le régime du précompte mobilier libérateur : les sociétés ou institutions financières qui versent des intérêts ou dividendes prélèvent une taxe proportionnelle (15% en 2009) sur les montants versés, laquelle dispense le contribuable de tout impôt ultérieur. » Et le taux d'imposition français sur ces revenus est beaucoup plus élevé que le taux belge, « ce qui, au final, constitue la seule chose dont se soucient les candidats potentiels à l'expatriation. ». Et « le traitement fiscal favorable — le mot est faible — des plus-values aboutit à une sous-estimation des inégalités de revenus et, pour la même raison, à une contribution particulièrement faible des ménages les plus aisés au revenu fiscal total. » Ajoutez à cela, les recours de toutes sortes à « l'ingénierie fiscale² »...

Arnault et ses amis

Le cas, abondamment commenté, de Bernard Arnault, l'homme réputé être le plus riche de France et d'Europe, est à cet égard, particulièrement « éloquent ». A la tête de la société Louis Vuitton-Moët Hennessy (LVMH), véritable empire du luxe, l'homme a demandé la nationalité belge pour protester contre le projet gouvernemental français de taxation des « super-riches ».

Cet intime de Sarkozy, tant dans sa période affairiste que présidentielle – il fut son témoin à son mariage bling-bling avec la regrettée Cécilia -, s'était déjà exilé durant trois ans aux Etats-Unis lors de l'élection de François Mitterrand. En 2007, il sablait le champagne au Fouquet's, pour arroser la victoire de son pote. Sa fortune est estimée à 41 milliards d'euros et il serait le patron du CAC 40 (principal indice boursier de la place de Paris) le mieux payé de France avec un revenu de 4,55 millions d'euros en 2011 (+12% par rapport à ce qu'il a touché en 2010).

Pour « se faire belge », Arnault doit remplir les conditions habituelles, avoir des « attaches véritables » avec la Belgique. Notamment y disposer d'un domicile fixe. Ce qui est le cas avec son appartement dans la banlieue huppée de Bruxelles (en l'occurrence une adresse de convenance). Son groupe LVMH a également pris les devants en installant plusieurs de ses holdings financiers en Belgique. ». Selon *Le Soir* et une enquête du PTB, M. Arnault a créé fin 2008 en Belgique une fondation appelée Protectinvest, dont l'un des objectifs est de protéger les intérêts de ses héritiers. Pour rendre le montage plus opaque, Bernard Arnault ne détient pas directement la fondation, mais passe par Pilinvest, l'un de ses gros holdings financiers basé à Bruxelles, dont il détient 99,99 %. Le PCF a qualifié la demande de Bernard Arnault de « lâche trahison » en condamnant « les dirigeants irresponsables et cupides »

La droite belge, le bourgmestre d'Uccle Armand De Decker en tête du peloton, a dit sa joie de recevoir Bernard Arnault. Selon la RTBF, De Decker, benoît, a ainsi déclaré sans vergogne que son nouvel ami « a un ressenti-

¹ Par **Maurice Magis**, chargé de la communication à l'ACJJ – septembre 2012

² «Paradis fiscaux, le modèle belge ». Par Frédéric Panier, économiste à l'université Stanford (Californie). Sur le site du *Monde diplomatique*, juillet 2012.

ment par rapport à une politique de son pays qu'il considère peu accueillante par rapport à l'entreprise et à l'esprit d'entreprise ». Ce qui expliquerait pourquoi Uccle compterait plus de 10% d'exilés fiscaux français, comme Lofti Belhassine (Liberty TV), Bernard Darty (Darty), Philippe Hersant (groupe Hersant) ou encore Denis Payre (Kiala). De Decker, au demeurant vice-président du sénat, s'est permis d'ajouter : « Je m'interroge sur la capacité des socialistes à faire fuir les capitaines d'industrie quand ils ont tous les pouvoirs ». Mais il ne dit mot sur l'intention prêtée à M. Arnault d'utiliser sa naturalisation comme un tremplin vers un nouvel « exil » à Monaco.

Protestation sociale

« La Belgique est un paradis fiscal pour les plus fortunés et un enfer pour les travailleurs. Mais nous ne sommes pas fatalistes. Il y a moyen de changer les choses (...) Chaque jour, on a des informations qui nous confortent dans notre action. La semaine dernière, nous apprenions que les banques suisses détenaient 30 milliards de dépôt frauduleux venant de clients belges. On peut mettre en place une autre politique fiscale en Belgique. Il y a des solutions. Des solutions qui ne vont pas faire fuir tous les capitaux, mais qui empêchent que la fiscalité soit utilisée comme un instrument de dérégulation au niveau européen », a constaté sur les antennes de la RTBF la secrétaire générale de la FGTB, Anne Demelenne (une FGTB en proie à de sérieuses tensions internes, plusieurs responsables régionaux lui reprochant un manque de suivi et d'engagement dans le combat syndical). Anne Demelenne a exigé une fois de plus la levée du secret bancaire et un cadastre des fortunes.

Le fait est que la base s'impatiente devant la morgue des nantis. Le 14 septembre, des milliers de militants de la FGTB ont manifesté à Ixelles, là où se concentrent les rentiers », qui « viennent profiter du système belge, pour réclamer « une fiscalité plus juste » Bien entendu, « l'affaire Arnaud » était dans toutes les têtes. Des manifestants brandissaient des photos de M. Arnault, de la reine d'Angleterre, de la milliardaire française Liliane Bettencourt ou de l'ex-Premier ministre italien Silvio Berlusconi au-dessus de l'inscription « Je veux devenir Belge ».

Taxer les grandes fortunes ?

Est-ce que c'est parce que les élections approchent ? Dans une interview accordée le 14 septembre au *Soir*, le président du PS, Thierry Giet a mis cette idée sur la table : taxer le capital pour financer une baisse des impôts sur le travail. « J'entends les libéraux proclamer qu'ils défendent le travail... Alors, quoi ? Ils défendent le travail ou les grandes fortunes ? (...) Oui, on peut financer la relance, une opération de réduction du coût du travail, de baisse des charges sociales, et des exonérations de précompte professionnel. Sont-ils preneurs ?³ »

A droite, on a aussitôt brandi les boucliers. Le vice-Premier ministre Open VLD Vincent Van Quickenborne a menacé : si les socialistes veulent taxer le grand patrimoine, à savoir la fin de l'exonération des plus-values sur actions, « il n'y aura plus de gouvernement demain. » « Nous aussi nous sommes partisans d'un impôt juste. Lors de la formation du gouvernement, nous nous sommes accordés sur ce que nous allons faire et, surtout, sur ce que nous n'allons pas faire », a-t-il rappelé. « La taxation des plus-values sur actions avait été écartée à l'insistance de mon parti. »

Côté francophone, le libéral Didier Reynders s'est fait donneur de leçons : « Augmenter d'un côté pour faire baisser de l'autre, c'est neutre, ça ne rapporte rien au budget », tout en affirmant qu'« on entend tout et n'importe quoi avant les élections ». Et il en a profité pour exiger à nouveau un effort budgétaire des Régions et communautés (ce qui est bien prévu, cela dit, dans l'accord de gouvernement), des entités déjà exsangues.

Au CDH, la vice-première ministre Joëlle Milquet, sans trop y toucher, a admis qu'il conviendrait d'équilibrer les charges sur le travail et le capital, sans toucher au pouvoir d'achat et que la taxation des plus-values sur actions reste une piste envisageable. Un point sur lequel le ministre socialiste Paul Magnette a mis l'accent, en notant que la Belgique est un des derniers pays en Europe à ne pas appliquer cette mesure. Mais son parti a calmé le jeu en précisant qu'il est trop tôt pour affirmer que ce sont bien ces propositions qui seront mises sur la table lors de la confection du budget 2013. Les libéraux ont donc tort de s'en faire pour l'instant mais un débat intéressant est ouvert...

³ « Thierry Giet veut taxer le capital pour financer la relance ». *Le Soir* du 14 septembre 2012.

Catastrophique rigueur

Le rapport 2012 de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement démontre la nocivité des politiques de rigueur publique et salariale au sein de l'UE et alerte sur les conséquences globales de la récession en Europe.

Interviewé dans *L'Humanité*, Pierre Khalfa, de la Fondation française Copernic, un cercle de réflexion critique du libéralisme, a prévenu : « Ce modèle conduit à la catastrophe. » Et d'ajouter : « Austérité budgétaire et salariale sont liées ! La logique actuelle, celle que veut sanctuariser le pacte budgétaire, consiste à couper massivement dans les dépenses publiques et à réduire globalement la demande exercée par les ménages, avec l'idée qu'en réduisant la demande interne, on pourra retrouver de la compétitivité, exporter et retrouver de la croissance (...) L'idée que l'on puisse avoir une relance de la croissance par la compétitivité et une accélération de la concurrence entre les États est complètement stupide ! ». Et de marteler que, pour en sortir, « la clé sera la mobilisation populaire. » Autrement dit, inutile de compter sur les gouvernements pour changer de cap.